

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1290						
OBJET	Recommander au conseil de céder le contrat DOS-1320 pour les services de location de toilettes portatives et d'équipements divers							
No dossier(s) interne(s) : DOS-1320 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts								
<p>Actions : CESSION DE CONTRAT</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Non CT requis : Non</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-1320 Montant : 868 779,84 \$ Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Acquisition de biens Durée du contrat : 5 ans Récurrence : Oui Résultat : Cession de GFL Environmental inc. à GFL Environmental Services inc.</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social</p>								
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023-03-07</td> <td>CM-20230307-170</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1320</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résumé Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-1320, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de location de toilettes portatives et d'équipements divers, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>GFL Environmental inc. 868 779,84 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-218)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-03-07	CM-20230307-170	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1320
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-03-07	CM-20230307-170	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1320						
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le 30 avril 2024, par une lettre adressée au Service de l'approvisionnement, la compagnie GFL Environmental inc. a informé la Ville que ses activités seront transférées à la société GFL Environmental Services inc. à compter du 1er janvier 2024. Cette cession a lieu en raison d'une réorganisation des activités au sein de ces deux sociétés.</p> <p>Le Service de l'approvisionnement a procédé à la vérification administrative et réglementaire exigée pour ce type de contrat.</p> <p>La garantie d'exécution, reçue à l'origine sous forme de caution d'exécution, est remplacée par celle émise au nom de la compagnie GFL Environmental Services inc., conformément à la convention de cession.</p> <p>Le service requérant est en accord avec la cession demandée pour le contrat cité ci-dessus.</p>								
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-1290
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'article 3.2.7 « Cession de contrat » de nos documents d'appel d'offres prévoit que: « L'adjudicataire ne peut de quelque façon que ce soit céder en tout ou en partie, sans le consentement préalable écrit de la Ville, ses droits et obligations prévus au contrat. Dans tous les cas, l'adjudicataire demeure solidairement responsable de l'exécution complète du contrat ou de tout dommage pouvant découler de celui-ci, et ce, jusqu'à la fin du contrat. »		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU d'approuver la cession du contrat DOS-1320 de GFL Environmental inc. à GFL Environmental Services inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.		